



Journal de l'association Vélocité de l'Angoumois Mai 2019 n°18

Edito

La mutation de la mobilité



Vous le constatez, toutes les villes sont en pleine mutation et changent.

Le changement urbain s'accélère, nos villes se végétalisent, l'urbanisme devient plus agréable et apaisant. Un aspect marquant est le changement de mobilité. La voiture individuelle a de moins en moins sa place en ville. L'objectif est d'ouvrir l'espace urbain à l'individu et rendre discret la technologie qui nous entoure. Toutes les villes ne sont pas au même niveau de transformation et certaines sont encore dans un schéma obsolète et coûteux. D'autres ont anticipé ces changements et commencent à voir leur attractivité augmentée avec le développement de population, de commerce de proximité, d'industrie de tout type avec pour conséquence un développement économique.

Les mobilités de demain seront plus collectives et moins individuelles, moins coûteuses et énergivores

Sur l'agglomération le changement le plus spectaculaire est le BHNS, moyen équivalent au tramway mais adapté à la taille réduite de notre agglomération et bien moins coûteux.

Mais autour de ce chantier imposant, les autres mobilités doivent s'adapter et se développer. Les déplacements doux comme le vélo et la marche à pieds devront occuper plus de place en réduisant l'espace de la voiture.

L'intermodalité, permettant de changer rapidement de mode de transport, va créer des pôles d'échanges proches des stations BHNS.

Comme tout changement, il va falloir accompagner, expliquer à la population les objectifs, les changements et que demain ne ressemblera pas à aujourd'hui.

A nous de revendiquer nos demandes de changement pour un demain durable.

Vélorution

Vélocité organise une Vélorution à vélo sur le plateau

**place des Halles
à Angoulême**

**Le samedi 15 juin rendez vous
à 14h30 pour décorer vos vélos**

**L'objectif est de faire voir qu'il
y a de plus en plus de cyclistes
et que nous revendiquons
notre droit au partage de la
rue !**

Cette animation entre amis et en famille sur un parcours d'environ 7 kms est revendicative mais aussi conviviale nous terminerons cette animation en musique pour fêter les 10 ans de Vélocité !



Adhérez...

Manifestez votre soutien à Vélocité en prenant votre adhésion.

**merci d'envoyer votre cotisation
2019 sur papier libre
À la MPP 50 bis rue Hergé 16000
Angoulême**

- Individuelle : 10 €
- Couple: 15 €
- Petit budget : 5 €

Nouveaux adhérents, l'adhésion vous donne droit à un gilet de sécurité

Dans de numéro :

Changer de pompe p2

**Maintenir votre vélo
En forme p3**

**Aménagements
Cyclables du BHNS p4**

**Les villes changent
de mobilité p5**

Humeur du jour p6

Actions Vélocité p6

**Equipe de rédaction
de ce numéro :**
Thierry Pierre
Marc Baijot
Gillian Kennedy

Changer de pompe pour agir sur le coût des trajets urbains

Comment réduire le coût de nos trajets quotidiens

Nous avons connu une manifestation importante à partir du 17 novembre 2018 contre le prix cher du carburant auto qui a entraîné un moratoire sur la hausse des taxes énergies. Cette agitation spontanée, ne venait pas d'une organisation syndicaliste et donnait une impression d'émeute comme notre pays en rencontrait pendant l'ancien régime. Sauf qu'à l'époque on manifestait contre le prix du pain trop cher. Aujourd'hui, c'est le prix de l'énergie qui est devenu la priorité des ménages car heureusement nous n'avons plus faim.

D'évidence, nous avons changé d'époque !



D'abord la voiture coûte cher, mais elle n'est pas le seul mode de déplacement. Il y a les piétons, les bus et les cyclistes pour un service assez banal quand les $\frac{3}{4}$ des trajets concernent un seul individu souvent sans passager portant un petit sac ou une mallette sur une distance couramment inférieure à 5 km.

Un vélo neuf coûtera moins de 2 % du prix d'une petite voiture. En fait, renoncer à une option pourrait payer le vélo. A l'entretien on retrouve le même écart de grandeur où le vélo coûte moins de 10 % de l'automobile. Enfin on ne calculera même pas le coût d'usage de la voiture car le prix du carburant se compare ... à rien !

Où est l'arnaque ? Puisqu'il y a toujours beaucoup plus de voitures que de cyclistes en ville !

Ce doit être la faculté d'oubli de notre cerveau. Passé le difficile moment hebdomadaire de payer le plein de carburant, on ne voit que les avantages ensuite. On oublie aussi que l'ancêtre de l'automobile est la voiture hippomobile des privilégiés de l'ancien régime.

Les révolutions, politique puis industrielle, ont permis à tous d'en acheter qui devient ainsi une marque de notre statut. Difficile de s'en passer elle est devenue un peu le prolongement de notre habitation. Donc il est important de la conserver en bon état. Par exemple, éviter de rouler souvent le moteur froid sur des trajets courts ou de la laisser dehors aux intempéries, tout ce qui entraînerait une dégradation prématurée.

La voiture est précieuse, pré-servons la des déplacements quotidiens, nécessaires et peu statutaires pour sortir avec dans de bonnes occasions.

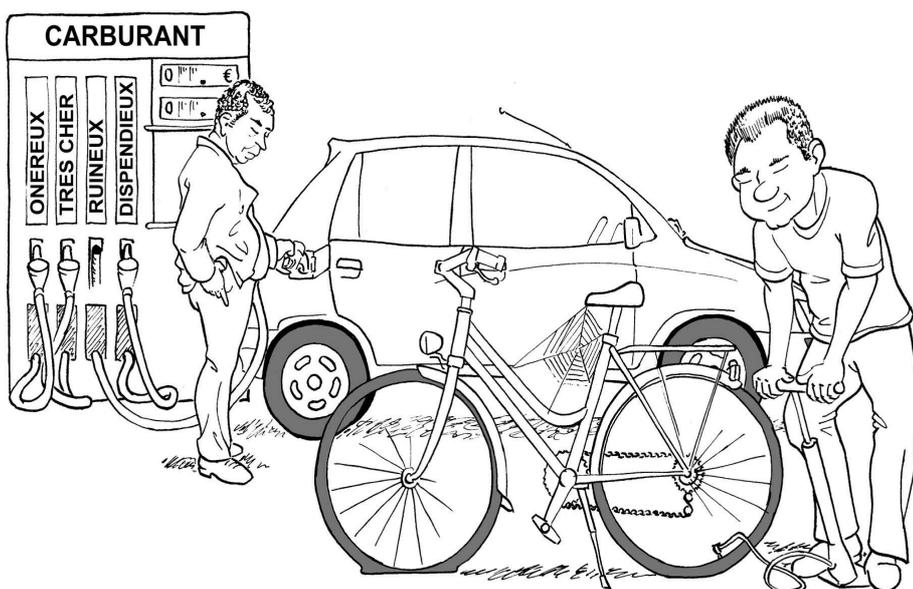
Il est préférable d'utiliser un vélo mieux adapté aux courts trajets, plus rapide en ville et laisser la voiture à l'abri.



Changer de pompe pour agir sur le coût des trajets urbains (suite)

Bref, en théorie utiliser une voiture est cher, mais en pratique elle coûte beaucoup moins si on privilégie le vélo.

Soit dit en passant le trajet en bus coûte aussi quelque chose, bien que certaines mairies envisagent de le rendre gratuit. Paris vient justement de refuser cette gratuité après étude car "*la gratuité ne répond à aucun des enjeux d'une mobilité durable en Île-de-France*". L'étude démontrait plus d'inconvénients que d'avantages à rendre gratuit les transports en commun.



Pour revenir sur la manifestation d'introduction, il est une chose qu'on n'oublie pas chaque matin en se levant avec la faim au ventre. Il faut sortir acheter du pain frais. Faire l'aller retour en voiture jusqu'à une bonne boulangerie a un prix, qu'on ne compare jamais au pain tout juste acheté. Pourtant ce trajet en voiture coûte au moins le tiers du prix de la baguette ; Autant que ça !

Bien sûr, les gens prévenants ne se contentent pas d'une seule baguette. Ils en achètent pour quelques jours économisant plusieurs trajets, ou ils font un détour au retour du travail. Mais avec l'inconvénient de ne plus manger du pain frais le lendemain.

Il est temps de changer de mode de transport. En parcourant en moyenne 12000 km par an en voiture, se déplacer à vélo chaque fois que possible permettrait d'économiser 2000 à 3000 km, en particulier sur le trajet domicile vers le lieu de travail.

Cela reviendrait à économiser 16% à 25% sur le coût global du transport. C'est comme si le prix du carburant baissait à la pompe ! Il est temps de changer de pompe, sortez le vélo qui prend la poussière au fond du garage

Se déplacer en ville, sortir de chez soi pour aller travailler, acheter des produits quotidiens puis rentrer à la maison le soir, nous faisons cela tous les jours avec d'autres soucis que de penser au prix que coûte la distance. On y pense une fois par semaine lorsqu'il faut faire le plein de sa voiture, puis on oublie le reste du temps. Cet ensemble de petits déplacements nécessaires se dissout dans la masse des mouvements journaliers sans affecter notre statut civil.

**Un seul mot devrait guider le choix du mode de déplacement : efficacité.
Utilisons le moyen de locomotion le moins cher et le plus rapide : Roulons à vélo !**

Maintenir votre vélo en forme

Maintenir son vélo en bon état, c'est disposer d'un moyen de transport fiable, sécuritaire et d'une efficacité redoutable qui fera encore plus apprécier votre vélo dans vos déplacements quotidiens

Des pneus en bon état et bien gonflés

Des pneus sans usure excessive c'est synonyme de moins de crevaison et bien gonflés pour vous donner des ailes.



Toutes les 2 semaines vérifier la pression de gonflage qui sera à environ 80% de la pression maximale indiquée sur les pneumatiques, ceci vous donnera une vitesse optimale à moindre effort. Vous constaterez la différence d'effort, au pédalage c'est impressionnant.

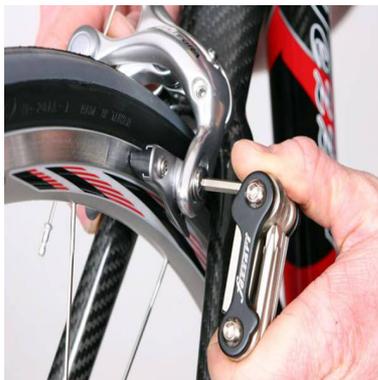
Vérifier l'état d'usure des pneumatiques. Il doit rester les dessins de structure qui permettent d'évacuer l'eau sur route mouillée et vous éviter une glissade non contrôlée.

Si votre vélo est resté trop longtemps inutilisé la matière des pneumatiques vieillit, craquelle et durcit, elle devient glissante sur la chaussée.

Des freins en bon état et bien réglés

Des patins et des câbles de freins en bon état c'est le moyen de s'arrêter en toute sécurité surtout en situation d'urgence.

Tous les mois vérifier l'état d'usure des patins qui doivent toujours avoir leur structure de rainures pour évacuer l'eau et une usure régulière. De même les patins doivent appuyer sur la jante sur toute leur surface sans contact avec le pneumatique.



Attention les patins ont généralement un sens de montage pour garantir l'efficacité du freinage sans détérioration.

Les câbles dans les gaines doivent être huilés pour éviter toute usure prématurée et assurer un freinage puissant avec le minimum d'effort.

Dérailleur et changeur de plateaux bien réglés

Cette mécanique de précision vous permet de changer la position de la chaîne sur les pignons arrières et sur les plateaux du pédalier pour optimiser votre effort au pédalage.

Attention si vous avez des doutes sur les réglages faites vous aider de la Cyclofficine car un dérailleur mal réglé peut se détériorer dans les rayons de la roue arrière



Ce système mécanique doit avant tout être propre et huilé régulièrement (surtout après un trajet sous la pluie ou un chemin boueux). Nettoyer avec une brosse, type brosse à dents, les pignons pour dégager les dents des pignons et les passages entre chaque pignon. Idem pour les plateaux du pédalier. Puis huiler toutes les articulations ainsi que les câbles dans leur gaine pour avoir des réglages précis (surtout avec les systèmes indexés). La chaîne ne doit pas frotter sur le guide plateaux et ne pas faire de bruit au pédalage qui indiquerait un mauvais réglage alignement chaîne pignons.

Etre brillant pour voir et être vu

Un cycliste par sa taille réduite est plus difficile à voir qu'une voiture, en particulier quand la luminosité est faible. L'éclairage devient alors obligatoire.

Pour améliorer la sécurité il est important d'être vu. Les dispositifs réfléchissants sur les roues et pédales sont complétés par des éclairages. Les types clignotants blanc devant et rouge derrière sont



particulièrement efficaces pour être vu et renforcé par un éclairage fixe à l'avant pour voir. Un gilet de sécurité réfléchissant peut améliorer encore la visibilité du cycliste.

Les villes changent de mobilité

Les grandes villes comme les moyennes sont confrontées à la saturation des moyens de mobilité urbaines orientés sur la voiture. De plus en plus de citoyens demandent un changement qui permette à la fois de répondre au besoin de mobilité mais aussi à un cadre de vie plus agréable, moins bruyant, moins pollué et également moins coûteux pour chacun et les collectivités.

Les tendances qui se dessinent doivent répondre au besoin de mobilité voitures, vélos, piétons, déplacements professionnels, mais également aux nouveaux moyens qui apparaissent et qui ne sont pas encore inclus et encadrés par la loi comme les trottinettes électriques et ceux que nous ne connaissons pas encore comme les voitures autonomes.



Les tendances à court terme sont d'apaiser les villes en diminuant la place de la voiture qui présente l'inconvénient de mobiliser de grande surface de voirie pour déplacer à 80% une seule personne, une masse de 1,2 Tonne en moyenne pour une consommation d'énergie très importante, une vitesse moyenne urbaine d'à peine 16 km/h et des besoins de grandes surface de stationnement.

Mais ceci n'est qu'une étape transitoire.

Des moyens de transports collectifs et moins individuels se développent comme les Métro, Tramway ou BHNS, selon les tailles des agglomérations, capable de transporter à grande vitesse des grandes quantités de population, mais sur des axes figés.

Ces moyens structurants se complètent alors par des moyens plus lents mais plus adaptables pour couvrir l'espace urbain au plus proche de la destination comme des minibus, 2 roues électrique ou pas et la marche à pieds.



Pour les distances plus importante l'orientation est clairement à l'intermodalité des modes de transport car un déplacement impliquera de plus en plus le changement de mode de transport, comme par exemple vélo, TER, tramway, piétons...avec pour objectif un transport minimisé en temps et en consommation d'énergie.

Le cadre de vie repose sur la qualité d'un habitat intelligemment densifié avec la proximité des services de commerces, administratifs, loisirs et santé mais aussi la végétalisation des espaces, la création de zones piétonnes ouvertes sur l'ensemble des centres urbains.



La mobilité implique également des besoins de stationnement qui n'impacte pas l'espace de mobilité et d'aires urbaines, donc à priori sous terrains. Avec les véhicules autonomes c'est la notion de propriété qui disparaît ainsi que de stationnement de cette flotte mouvante qui répondra à votre besoin de déplacement en fonction de votre proximité et de votre destination avec le véhicule le plus adapté à votre demande. Ces échanges d'informations en temps réels seront diffusées sur un réseau communication à très haut débit via votre smart phone ou des systèmes à commandes vocales.

La mobilité de demain devrait nous surprendre avec des solutions auxquelles nous n'avons pas encore pensé. Mais il nous appartient d'être acteur de ces changements

Humeur du jour

Parking vélos pour les vélos ! :

Combien faudra il de témoignages de non respect des aménagements de parking vélos pour que certains comprennent que les parkings à vélos servent à stationner les vélos !

Après la place des halles, le parvis Est de la gare voici maintenant le rond point de la Madeleine où un magasin a trouvé très pratique de sécuriser le stockage de ses chariots.

Non seulement les cyclistes sont frustrés de trouver un aménagement inutilisable mais il est nécessaire de trouver alors un autre stationnement, non adapté pour essayer de sécuriser son vélo.



Les actions de Vélocité :

Vélocité est sur des chantiers d'analyse de voies cyclables à remettre en état ou à construire. Le travail ne manque pas sur Angoulême. La ville accuse un retard d'aménagements importants et il faut à la fois en construire de nouveaux et entretenir ceux existants soumis aux contraintes de la circulation, des caprices du temps ou des végétaux parfois un peu envahissants.

Aménagements BHNS rue de Bordeaux :

Depuis le croisement avec la rue St Ausone jusqu'au rond point de Girac, les travaux BHNS cohabitent avec des aménagements cyclables. Par endroit la largeur de voie ne permet pas d'avoir des voies dédiées aux vélos et revient alors en voies partagées. Sur des portions assez longue des pistes permettent de rouler en sécurité et d'accéder aux commerces



Rue de Sainte:

Cette rue est inscrite sur le schéma directeur cyclable comme un axe important. Les difficultés d'aménagements sont assez fortes pour cohabiter avec un trafic routier soutenu et la présence de nombreux commerces. Nous avons pu proposer dans la majorité des cas des aménagements satisfaisants. Nous attendons de voir comment ils seront concrétisés



Rond point de la madeleine:

Ce rond point extrêmement stratégique est une porte d'entrée depuis le boulevard Maréchal Juin vers la gare, le boulevard bleu, l'axe de la rue de Limoges menant à l'Isle d'Espagnac et Ruelle. Nous avons pu proposer des aménagements pour s'intégrer en sécurité. Il reste néanmoins un point dur en venant du boulevard maréchal Juin à étudier.



Agenda :



Bourse aux vélos

Samedi 18 Mai Hôtel de Ville Ruelle
10h à 13h dépôt des vélos
12h à 16h vente
16h à 17h récupération des invendus

Contacts

velociteangoumois@orange.fr

Adresse

VELOCITE
MPP, 50 bis rue Hergé
16000 ANGOULEME



<https://www.facebook.com/groups/211618044690/>